

## Dans votre agenda : septembre et octobre

- Dimanche 29 sept.** - Élection d'un(e) marguillier(e), église St-Martin, après la messe de 11h30
- Collecte pour les besoins de l'église au Canada
  - Bible à l'écran, David 1, salle St-Pie-X, 15h15
  - **Bazar** de la Conférence St-Vincent de Paul,
- Mardi 1<sup>er</sup> oct.** Partage d'Évangile, groupe des aînés, 13h45
- Mercredi 2 oct.** Partage d'Évangile, groupe des adultes, 19h30
- Mercredi 2 oct.** Adoration Eucharistique, 9h à 10h, église Saint-Pie-X
- Dimanche le 6 oct.** Café d'amitié, église Saint-Pie-X, après la messe de 10h
- Dimanche le 3 nov.** Commémoration des fidèles défunts, Église St-Pie-X 10h, église St-Martin 11h30
- Samedi le 9 nov.** Consécration de l'église Saint-Martin, 16h30



## Calendrier Liturgique cette semaine

- Lundi 30 sept. Saint Jérôme, docteur de l'Église
- Mardi 1<sup>er</sup> oct. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, docteur de l'Église
- Mercredi 2 oct. Saints Anges Gardiens
- Vendredi 4 oct. Saint François d'Assise

## Consécration (Dédicace) de l'église Saint-Martin, 9 novembre 16h30

La communauté chrétienne de Saint-Martin est appelée à célébrer la consécration de son église. À la veille de la fête de Saint Martin de Tours, au terme de l'année de la Foi, samedi le 9 novembre ce sera un moment important dans l'histoire de la paroisse, de l'église et dans le cheminement de la communauté.

La célébration sera présidée par l'archevêque de Montréal, Mgr Christian Lépine, en présence de plusieurs prêtres invités.

Dans l'église, 12 chandeliers en forme de croix, seront installés, symboles d'une église consacrée.

Après la célébration liturgique il y aura un souper dans la salle paroissiale pour nous permettre de poursuivre la fête. Un repas pour 100 à 150 personnes, les billets seront en vente au mois d'octobre.

Ce samedi, exceptionnellement, il n'y aura pas de messe de 17h à l'église St Pie-X.



## Bible à l'écran - roi David (1<sup>ère</sup> partie)

Ce dimanche nous regardons la première partie de la du roi David 15h15 - salle paroissiale Saint-Pie-X



## Extrait de la Déclaration des évêques catholiques du Québec.



Assemblée des  
évêques catholiques  
du Québec

Dans tout État démocratique, le gouvernement a un rôle fondamental à jouer pour assurer ce que le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme appelle « le respect universel et effectif » des droits et libertés. Et ce respect inclut celui de la liberté de religion.

Jouir de la liberté de religion, c'est bien sûr pouvoir librement se réunir avec d'autres croyants pour la prière et le culte. Mais c'est encore davantage. D'après la Déclaration universelle, le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion implique « la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun, tant en public qu'en privé, » (Article 18). Il s'agit là, il faut le noter, d'un droit fondamental et non d'une concession ou d'un privilège que les États accorderaient à leurs citoyens.

Il est tout à fait raisonnable de vouloir un État laïque. Jésus n'a pas hésité à affirmer : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22, 21). S'il est vrai que l'État est laïque, la société demeure pluraliste. Sur le plan spirituel et religieux, les gens sont libres de croire ou de ne pas croire. Pas de religion officielle. Mais pas d'athéisme officiel non plus. C'est ça la neutralité. L'État respecte ce que les gens vivent et expriment. S'il est vraiment neutre, il va même prendre les mesures pour s'assurer que les gens peuvent vivre leur foi ou leur incroyance et l'exprimer librement.

La neutralité et la laïcité n'existent pas pour restreindre le développement des religions mais pour créer un milieu où chaque personne jouit effectivement de la liberté de conscience et de religion. Il est tout à fait raisonnable pour un gouvernement de vouloir donner des balises pour encadrer les demandes d'accommodements pour des raisons religieuses. Il en va du bon sens pour notre vivre ensemble. Cela évitera des situations pénibles inutiles. Sauf quelques exceptions, qui devront être déterminées par le gouvernement, il ne nous apparaît pas nécessaire de restreindre les employés des services publics dans le port de signes religieux. Ce qui importe d'abord pour les personnes en service public, c'est leur compétence, leur accueil, leur respect.

Le débat entourant ces questions importantes a déjà causé beaucoup de fractures dans notre société québécoise. Ne serait-il pas bon de penser à notre avenir en maintenant un niveau de dialogue confiant et serein?

Notre Québec arrive à une nouvelle étape de son histoire, une étape où il doit relever des défis dans un monde de plus en plus diversifié où les différences de convictions et de croyances doivent favoriser notre développement collectif.

Nous, les évêques catholiques du Québec, sommes heureux de participer à ce débat de société et d'apporter notre contribution au devenir du Québec.

## Concert avec M. Étienne Cousineau – merci!

Samedi dernier nous étions très nombreux à écouter Étienne, environ 540 personnes. Merci d'avoir répondu si généreusement! Ce fut un grand succès! En votre nom, chers paroissiens, je voulais encore une fois remercier Étienne de nous offrir ce concert gratuitement. Je remercie également ses deux invités : Mme Valérie Clio et M. Nathan Lelièvre qui ont chanté. Merci au pianiste M. Pierre McLean et à notre photographe M. Joseph Tran. Merci à Nathalie Paulet, technicienne de son. Merci à tous les bénévoles à l'accueil et à l'organisation du spectacle. Merci!



## Collecte pour les besoins de l'Église au Canada :

Pourquoi cette collecte existe-t-elle? Chaque année, par l'entremise de la Collecte pour les besoins de l'Église au Canada, les évêques du Canada font appel à votre générosité financière pour l'aider à soutenir ses projets. Comme l'explique Mgr Richard Smith, archevêque d'Edmonton et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), cette collecte vise à soutenir le travail de la Conférence épiscopale en offrant à chaque diocèse les moyens d'assumer sa contribution annuelle per capita à la CECC. « Tout montant excédentaire à cette contribution sera à la disposition des diocèses pour leurs propres besoins pastoraux », précise Mgr Smith. La CECC est l'assemblée nationale des évêques catholiques du pays, et comprend également ceux des Églises catholiques orientales au Canada. La mission pastorale de la CECC s'accomplit par l'entremise de l'amour et de la solidarité. La Collecte pour les besoins de l'Église au Canada a lieu aujourd'hui à travers le pays. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité, votre solidarité et votre soutien.



## Le message du pape François

Demandons au Seigneur d'avoir la tendresse qui nous fait regarder les pauvres avec compréhension et amour, sans calculs et sans craintes.

## Mariage - ils s'uniront devant Dieu

**Mme Stéfanie Di Salvia et M. Luis Alexander Mandoza Espinoza**  
à l'église Saint-Martin, samedi le 28 septembre 2013 à 14h30



## Funérailles – ils sont retournés dans la maison du Père

**Lévesque, Henriette** (1929-2013)

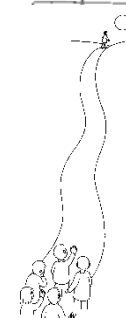
ses funérailles ont été célébrées jeudi le 26 sept. 10h à l'église Saint-Martin.

**Fortin, Henri-Paul** (1938-2013)

ses funérailles ont été célébrées samedi le 28 sept. 11h à l'église Saint-Martin.

**Laniel, Jean-Claude** (1927-2013)

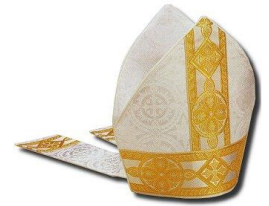
ses funérailles ont été célébrées samedi le 28 sept. 14h à l'église Saint-Pie-X.



## La minute de la semaine : La mitre de l'évêque

Pour la célébration de la consécration de l'église Saint-Martin, le 9 novembre prochain, nous accueillerons notre archevêque, Mgr Christian Lépine. Ce texte nous aide à nous préparer à sa visite et à mieux comprendre sa fonction.

"Avez-vous remarqué ce que l'évêque portait sur la tête ? On appelle cela la mitre. C'est la coiffe liturgique de l'évêque. Elle demeure en usage depuis le Moyen-Âge. C'est un héritage romain, privilège d'abord du souverain pontife dès le VIIème siècle, puis étendu ensuite à tous les évêques. Elle signifie, non seulement l'autorité de l'évêque, mais aussi sa dignité. Comme elle est faite de deux pans de tissu rigide, prolongés de deux franges retombant sur les épaules, les anciennes prières aimaient y discerner l'autorité des deux testaments bibliques, le premier et le second dont l'évêque est le serviteur. La mitre rappelle à l'évêque qu'il est soumis à la loi d'amour. Il l'enseigne avec autorité."



par dom. Hugues

## Invitation des comités de justice sociale

Mercredi le 2 octobre, 19h, à la salle paroissiale de l'église Saint-Léopold, 3827 boul. Sainte-Rose ouest, Fabreville.  
Présentation du film « Nouvelle Pousse », un documentaire réalisé par Télévision Sel et Lumière sur la crise alimentaire qui a frappé le Sahel en 2012 et sur les secours d'urgence apportés par les organisations Caritas locales soutenues par Développement et Paix.  
Invitées : Kelly Di Domenico, de Développement et Paix.



## Soirée d'amitié interculturelle

De jeunes Lavallais donneront un spectacle de danses, chansons, musique d'Haiti et d'Amérique latine lors d'une soirée organisée par Développement et Paix qui réalise des projets dans les pays du sud et la Pastorale sociale de Laval. Cette soirée aura lieu le 19 octobre à 19h30 au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Écores, mission Divine vendus sur place pour l'achat de bouchées et de rafraîchissements.  
Information : 450-969-0323

## Soirée de ressourcement à l'église Saint-Maxime

**Thème** : « Avance en eau profonde,  
et laissez descendre vos filets (Lc 5,5)  
**Sujet** : sur notre foi personnelle, et en Église aujourd'hui  
**Quand** : le lundi 30 septembre 2013 (de 19h30 à 21h)  
**Lieu** : dans l'église Saint-Maxime  
**Personne ressource** : Christiane Gaouette, bibliste



## La lampe du sanctuaire dans nos églises

Cette semaine à l'église Saint-Martin elle est allumée aux intentions de :

### Une Paroissienne

Cette semaine à l'église Saint-Pie-X elle est allumée aux intentions de :

### Action de grâce Mme Melançon



## CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

Dans nos Églises et les Résidences  
**26<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire C**

### Samedi le 28 sept.

15h	Le Renoir	M. Jean-Pierre Therrien	Son épouse et ses enfants
17h	St-Pie-X	Mme Hélène Obas et M. Frank Sajous	M. Antoine Sajous

### Dimanche le 29 sept.

8h30	St-Martin	Mme Micheline Lavigreur, 10 <sup>e</sup> ann. M. Camille Poitras	Ses enfants Famille Maciejko
10h	R. Boisé N.-D.	Mme Marie-Josée Bourbonnais	Sa mère
10h	St-Pie-X	M. Richard Crépeau Mme Hortense Mimeault, 12 <sup>e</sup> ann.	Mme Chantal Bérubé Son époux et ses enfants
11h30	St-Martin	M. Urbain Hamel, 10 <sup>e</sup> ann. M. Marcel et Mme Jeannine Dubé Pour les paroissiens	Son épouse et son fils Leur fille France Le curé

### Mardi le 1<sup>er</sup> octobre:

16h30	St-Martin	Parents défunts	M. Adriano et Mme Olivia Fabbro
-------	-----------	-----------------	---------------------------------

### Mercredi le 2 octobre:

8h30	St-Pie-X	Mme Nicole Normand Brunet	Parents et amis
------	----------	---------------------------	-----------------

### Jeudi le 3 octobre:

16h30	St-Martin	La Vierge Marie	Famille Marrano
-------	-----------	-----------------	-----------------

### Vendredi le 4 octobre :

8h30	St-Pie-X	Mme Gilberte Blais Crevier	Parents et amis
------	----------	----------------------------	-----------------

## Les Liturgies Dominicales de la Parole dans les résidences

	Le samedi	Le dimanche	Le lundi
15h	Manoir Chomedey	9h Manoir	10h Habitation
15h	Manoir St-Martin	Marc Perron	Raymond Goyer
15h	Manoir Cardinal		
16h	Résidence Le 1313		



### OFFRANDES DOMINICALES 21-22 septembre

**Paroisse Saint-Martin : 1364.00\$**

**Paroisse Saint-Pie-X : 2546.00\$**

Église : 1216.00\$    Résidences : 1330.00\$



Nous vous suggérons d'utiliser le système d'enveloppes pour nos paroisses respectives. Nous vous rappelons également l'importance de votre contribution annuelle (dîme) pour votre paroisse. Merci de votre générosité !